

Terminologie des dictionnaires spécialisés : traduction français / arabe

Soumaya MEJRI
Université de Tunis
ESSEC-Tunis (Tunisie)

Résumé

Il s'agit de rappeler les principales caractéristiques du dictionnaire qui nous servira de corpus de travail. Après quoi, nous traiterons des réseaux conceptuels et des réseaux phraséologiques dans le dictionnaire choisi. Comme il est question d'un dictionnaire de sciences de gestion dont l'objectif est de fournir la trame conceptuelle des domaines en arabe, nous vérifierons si les trames réticulaires et phraséologiques élaborées dans la langue d'origine sont transférées dans la langue d'arrivée.

Mots clé : réseau conceptuel ; réseau phraséologique ; terminologie spécialisée ; traduction ; dictionnaire monolingue ; dictionnaire trilingue.

Resumen

En este artículo se recuerdan las principales características del diccionario que se utilizará como corpus de trabajo. A continuación, nos ocuparemos de las redes conceptuales y las redes fraseológicas en el diccionario seleccionado. Al tratarse de un diccionario de ciencias de la administración cuyo objetivo es proporcionar la trama conceptual de los distintos ámbitos en árabe, se comprobará si las tramas reticulares y fraseológicas elaboradas en la lengua de partida se transfieren en la lengua de llegada.

Palabras clave: red conceptual; red fraseológica; terminología especializada; traducción; diccionario monolingüe; diccionario trilingüe.

Abstract

In this paper the main characteristics of the dictionary used as corpus of our work are reminded. Afterwards we will analyse concept Networks and phraseological Network in the selected dictionary. As it is a business administration dictionary whose goal is to provide the conceptual frame of different domains in Arabic, it will be verified if these reticular and phraseological frames elaborated in source language are transferred in target language.

Keywords: concept Network; phrasal Network; specialised terminology; translation; monolingual dictionary; trilingual dictionary.

Resum

En aquest article es recorden les principals característiques del diccionari que s'utilitzarà com a corpus de treball. A continuació, ens ocuparem de les xarxes conceptuais i de les xarxes fraseològiques en el diccionari seleccionat. En tractar-se d'un diccionari de

ciències de l'administració l'objectiu del qual és proporcionar la trama conceptual dels diferents àmbits en àrab, es comprovarà si les trames reticulars i fraseològiques elaborades en la llengua de partida es transfereixen en la llengua d'arribada.

Paraules clau: xarxa conceptual; xarxa fraseològica; terminologia especialitzada; traducció; diccionari monolingüe; diccionari trilingüe.

1. Dictionnaire spécialisé

1.1. Dictionnaire encyclopédique

Si le dictionnaire de langue décrit le fonctionnement des mots, le dictionnaire encyclopédique a pour objet la description des connaissances dans un domaine précis (Rey-Debove, 1998). Contrairement aux manuels et aux ouvrages des spécialistes, il se distingue par sa forme, celle du dictionnaire. Il comporte une nomenclature avec un nombre d'entrées censées couvrir le domaine concerné. Cette répartition presuppose un travail de synthèse de la littérature spécialisée à partir de laquelle on choisit les objets pertinents à décrire. Cette forme impose l'ordre alphabétique dont l'arbitraire d'ordonnancement rend la consultation aisée. Le mode de consultation aide à cibler les informations recherchées.

Le contenu des articles qui correspondent aux entrées comporte des descriptions précises des concepts rattachés à chaque terme. Il en comporte des éléments définitoires, des analyses plus ou moins détaillées, éventuellement les théories auxquelles elles sont adossées, en plus des illustrations, des références bibliographiques et des renvois à la constellation des concepts auxquels l'article est lié.

La présentation alphabétique ne doit pas cacher la vraie structuration du dictionnaire qui repose sur des réseaux conceptuels enchevêtrés l'un dans les autres pour établir les cartes de connaissances établies dans le domaine concerné. Plus la densité conceptuelle est grande, plus la densité du savoir est importante. Le dictionnaire prototypique dans ce genre est monolingue. Il représente le lieu idéal pour dégager les réseaux conceptuels et phraséologiques (*cf. Le dictionnaire de science économique*, Dunod, 2019).

1.2. Dictionnaire choisi

Nous avons choisi de travailler sur le *Dictionnaire encyclopédique trilingue en management : Avec une présentation théorique des concepts essentiels en management*

avec index des termes Arabe-Anglais-Français de Jameleddine Ziadi, 2005, édition Centre de Publication Universitaire. Il s'agit, comme son titre l'indique, d'un dictionnaire trilingue avec une série d'articles de base, des définitions en arabe et trois index en trois langues : arabe, français et anglais.

Nous l'avons choisi pour sa dimension linguistique. Il part des deux langues où se sont élaborées les connaissances, à savoir l'anglais et le français, pour présenter les contenus conceptuels des sciences de gestion en arabe. Pour ce faire, il a opté pour des développements introductifs dans les trois langues où il présente le domaine, ses enjeux et ses outils méthodologiques. Après quoi, il a constitué une nomenclature en arabe avec ses équivalents dans les deux autres langues. S'y ajoutent deux index monolingues en français et en anglais. L'accès aux articles en arabe est facilité par les index monolingues.

Devant une telle hétérogénéité de forme (développement, index, articles de dictionnaire) se pose la question des enjeux des contenus qui sont nécessairement répartis sur les trois composantes.

1.3. Dictionnaire comme simulation d'un domaine spécialisé

Encore faut-il rappeler que le dictionnaire encyclopédique est censé simuler l'ensemble des savoirs accumulés dans un domaine présenté sous forme d'articles entretenant à la fois des relations de conjonction et de disjonction. Si la disjonction traduit la discontinuité de la présentation orthographique, la conjonction est assurée sur le plan conceptuel dans le traitement des différentes entrées. Si l'on compare le dictionnaire encyclopédique à une cartographie des champs des connaissances, il serait nécessaire d'en délimiter les contours, donc de saisir chaque point focal et d'en dégager l'enchevêtrement des liens entre les points. Une étude détaillée de ce genre d'ouvrage exige qu'on en dégage les réseaux conceptuels et les paradigmes terminologiques.

2. Réseau conceptuel

2.1. Définition d'un réseau conceptuel

Le réseau conceptuel est un nuage de nœuds entre lesquels s'établissent des interconnexions bidirectionnelles. Il a un noyau et des points de rupture qui en marquent les limites.

Un nœud est un point de bifurcation. L'interconnexion est le lien entre deux bifurcations. C'est une relation qui se crée sous la tension entre deux bifurcations établissant ainsi une connexion entre deux ou plusieurs nœuds. Le nœud se définit par le nombre de bifurcations. Plus le nombre de bifurcations est important, plus le nœud est central. Le nœud se définit également par le nombre des nœuds auxquels il est interconnecté directement et indirectement.

Le noyau est le nœud par lequel on aborde le nuage de nœuds. Théoriquement, tout nœud est susceptible de devenir un noyau d'un nuage à partir du moment qu'il est considéré comme une entrée. Il devient alors le point de convergence de tous les éléments du réseau et de toutes les connexions bidirectionnelles. Ainsi le nuage conceptuel d'un domaine change-t-il de configurations en fonction des sollicitations du lecteur. Les points de rupture se définissent par des nœuds en rupture avec le nœud central.

Un nuage conceptuel est l'ensemble des nœuds sous tension continue dont les bifurcations s'adaptent en fonction des tensions internes et externes au nuage pour établir de nouvelles interconnexions hiérarchisées. Il s'agit alors d'une structure dynamique et en perpétuel mouvement. La tension est l'ensemble des contraintes d'origine interne ou externe exercées sur le nuage pour en modifier régulièrement les bifurcations. Un exemple des tensions exercées de l'extérieur est la complexité des objets des connaissances. Un exemple des tensions exercées de l'intérieur découle des efforts d'approximation pour saisir la complexité de l'objet de la discipline.

2.2. Choix d'un réseau conceptuel

Notre étude étant empirique, nous sommes partie d'un concept générique dans le domaine des sciences de gestion, celui d'*action*, tel qu'il est traité par le dictionnaire monolingue (*Dictionnaire de science économique*, Dunod, 2019). Nous avons procédé de la manière suivante :

- nous avons retenu l'ensemble des concepts qui entrent dans la définition d'*action* ;
- à partir de ces concepts, nous avons effectué une recherche au niveau de leurs définitions respectives. Ainsi avons-nous obtenu leurs concepts définitoires ;

- nous avons réitéré la même opération pour ce deuxième groupe pour obtenir de nouveaux concepts s'ajoutant aux deux premières strates.

Cela a donné la figure suivante :

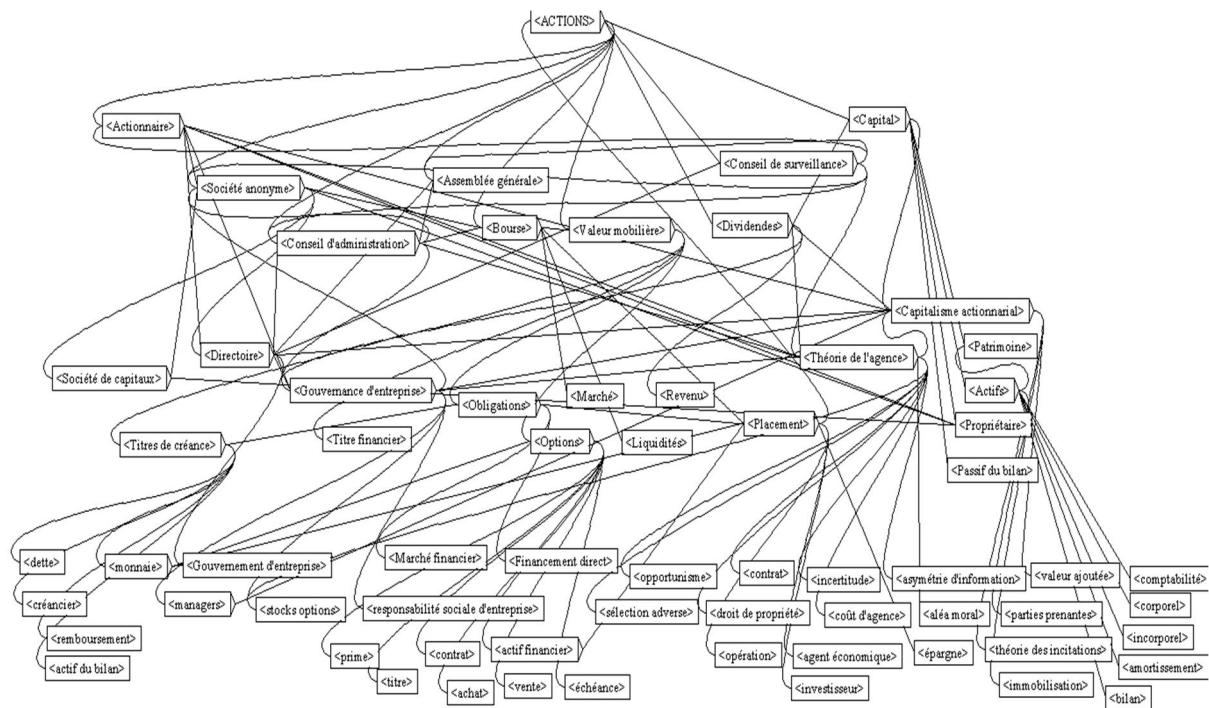


Figure 1 : Le réseau conceptuel du terme action

Comme indiqué plus haut, le nœud à partir duquel on aborde le réseau conceptuel représente le noyau de ce réseau. Tous les autres nœuds forment le nuage de ce réseau. Chacun est évidemment le point de départ d'une ou de plusieurs bifurcations créant de nouvelles connexions avec d'autres nœuds. Ainsi de suite. C'est pourquoi l'on remarque trois strates correspondant aux trois niveaux initialement choisis. Si les concepts du premier niveau sont connectés directement à celui d'*action*, les autres n'entretiennent avec le noyau que des relations indirectes. Avec ces liens qui passent par le relais du premier niveau, on constate que la consistance conceptuelle relative à *action* diminue progressivement à tel point qu'elle devient assez ténue. Tel est le cas par exemple de certains concepts généraux qui se trouvent à la limite du réseau : *achat*, *vente*, *remboursement*, etc.

Les nœuds intermédiaires établissent des connexions transversales avec des nœuds du même niveau. Les exemples de *conseil d'administration*, *capital actionnarial* et *gouvernance d'entreprise* illustrent parfaitement cela.

2.3. Projection sur le *Dictionnaire trilingue en management*

L'examen du nœud central dans le dictionnaire trilingue nous révèle le transfert du réseau conceptuel relatif au terme *action*. En effet, l'élaboration du nuage conceptuel existant dans ce dictionnaire montre l'existence des différents nœuds voisins déjà identifiés dans le dictionnaire monolingue qui sont en relation directe et indirecte avec le terme *action*. Cela a été vérifié dans les différents niveaux hiérarchiques du réseau. Les nœuds périphériques au noyau sont majoritairement retrouvés dans le dictionnaire choisi. Cela confirme la thèse que les concepts prennent la configuration de réseaux conceptuels et que leur mobilisation dans une autre langue entraîne systématiquement leur transfert.

Dans le dictionnaire trilingue, on retrouve grossso modo le même réseau conceptuel tel qu'il se dégage de cette figure :

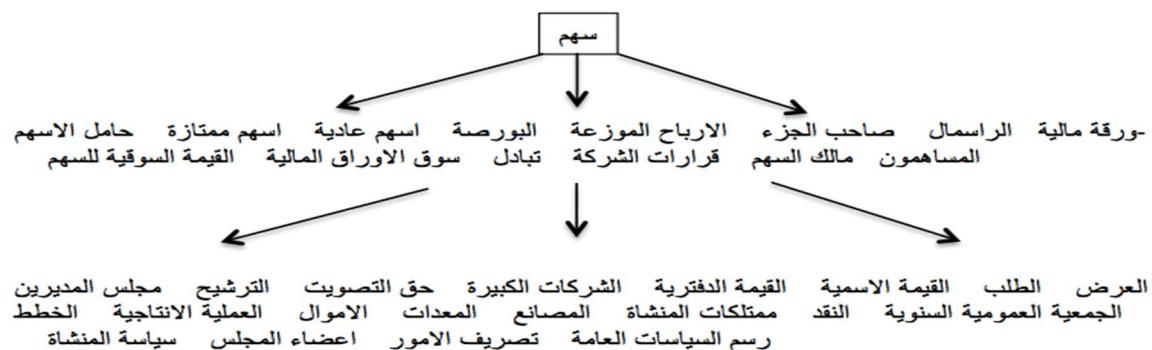


Figure 2 : Réseau conceptuel d'action en arabe

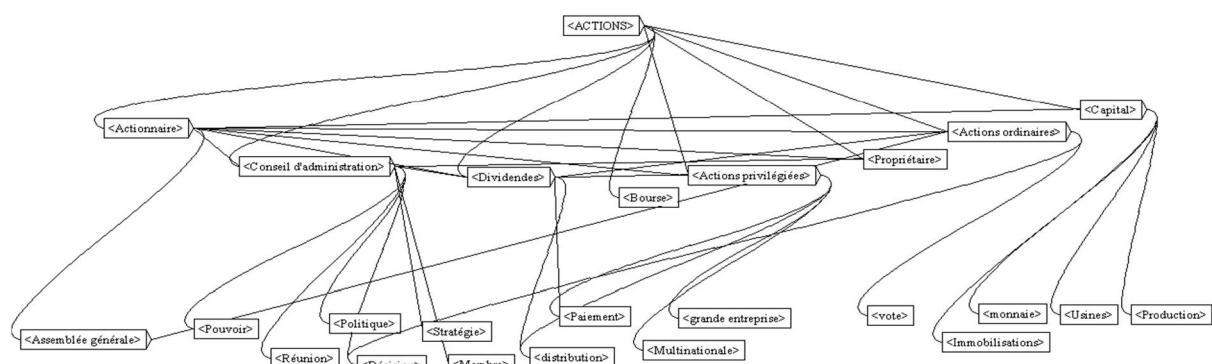


Figure 3 : Le réseau de la Fig. 2 traduit en français

Les concepts définitoires d'*action* sont majoritairement présents (*dividende*, *propriétaire*, *actionnaires*, *capital*, *conseil d'administration*, etc.). Cependant, le réseau conceptuel en arabe est beaucoup moins développé quant aux différents niveaux hiérarchiques. La consistance conceptuelle

relative à *action* a diminué rapidement pour trouver des concepts généraux à la limite du réseau comme : *usine, production, membre*, etc.

3. Réseau phraséologique

3.1. Définition d'un réseau phraséologique

Le discours spécialisé se caractérise par une densité phraséologique saillante, ayant la forme de collocations ou de termes polylexicaux. Dans cette partie, il s'agit d'identifier les unités polylexicales et les collocations qui figurent au niveau du dictionnaire monolingue et d'examiner leur transfert à la langue arabe.

La polylexicalité désigne « *l'assemblage d'unités monolexicales, initialement indépendantes, qui finissent par s'attirer mutuellement dans les productions discursives et les échanges verbaux pour donner au final des séquences dont la solidarité entre les constituants est de plus en plus forte, aboutissant parfois à des blocs inanalysables* » (Mejri *et al.*, 2020). Elle se décline sous plusieurs formes dont nous retenons pour les discours spécialisés essentiellement deux catégories : les unités denominatives complexes (polylexicales) et les associations syntagmatiques privilégiées (les collocations). Les premières sont des termes ayant pour contrepartie, tout comme les termes monolexicaux, une définition précise, faisant partie ainsi du paradigme général de la discipline. Les secondes sont de simples cooccurrences de discours. Leur intérêt réside dans le marquage du discours spécialisé : chacun des constituants renvoie à son propre concept. Ces collocations peuvent être hybrides, c'est-à-dire constituées de composants spécialisés et de mots de la langue générale.

3.2. Choix d'un réseau phraséologique

Pour illustrer notre démarche, nous avons choisi le terme *actif* pour dégager le réseau phraséologique dans lequel il s'insère dans le cadre du dictionnaire monolingue *Dictionnaire de science économique* (2019). L'ensemble des occurrences relevées se répartissent en deux catégories : les unités terminologiques polylexicales et les collocations. Les premières se répartissent également en deux catégories : un sous-ensemble formé d'entrées ayant leurs propres définitions respectives ; l'autre figurant à l'intérieur des articles avec des définitions explicites.

Le réseau des termes se présente comme suit :

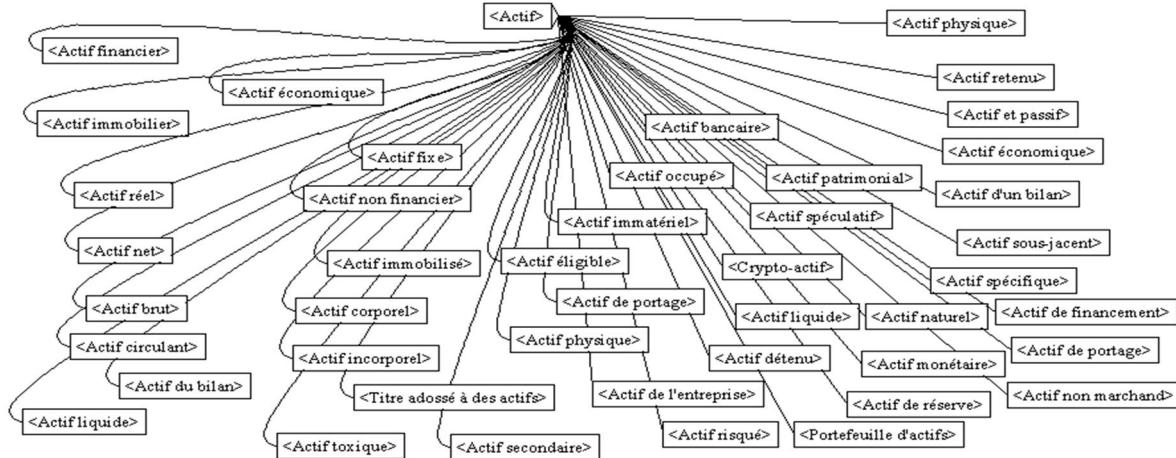


Figure 4 : Les unités polylexicales formées à partir du terme actif

Ce genre de réseau, tout en étant phraséologique, constitue un réseau conceptuel qui vient s'ajouter à celui du terme monolexical noyau *actif*.

Pour ce qui est des collocations discursives, le réseau relevé a la configuration suivante :

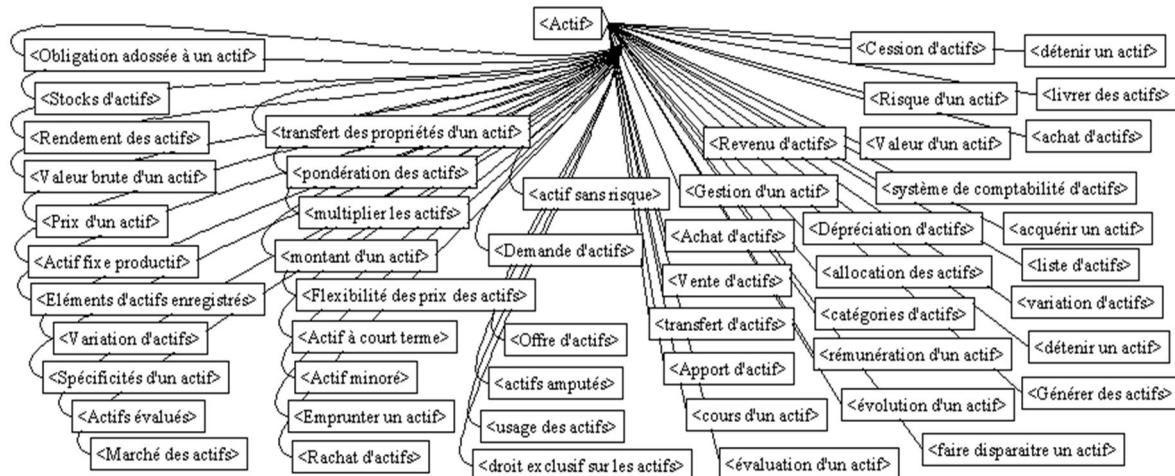


Figure 5 : Les collocations formées avec le terme actif

Comme indiqué plus haut, la plupart sont formées à partir de mots de la langue générale comme *acquérir*, *vente*, *achat*, *gestion*, *revenu*, etc. suivis d'un syntagme prépositionnel introduit par *de* et un noyau nominal qui comporte le terme *actif*. D'autres structures sont également disponibles : Nom + Adjectif (*actif amputé*, *actif évalué*, *actif minoré*, etc.). Il arrive que les collocations soient composées de plus de deux unités comme *flexibilité des prix des actifs*, *éléments d'actifs enregistrés*, *transfert des propriétés d'un actif*, etc.

3.3. Projection sur le *Dictionnaire encyclopédique trilingue en management*

Pour vérifier la densité phraséologique dans la langue d'accueil, nous avons cherché à savoir si les deux types d'unités phraséologiques rencontrées dans le dictionnaire monolingue sont présents dans la partie arabe. La figure ci-dessous fait la distinction parmi les termes polylexicaux entre ceux qui bénéficient du statut d'entrées (les termes à gauche) et ceux qui figurent dans le corps des articles avec leurs définitions. Comparé au réseau du dictionnaire monolingue, ce réseau est moins développé : plusieurs termes n'y figurent pas (*actif de portage*, *actif risqué*, *actif sous-jacent*, *crypto-actif*, etc.). Les termes communs sont : *actif corporel*, *actif liquide*, *actif et passif*, *actif net*, *actif tangible*, *actif fixe*, *actif non financier*, *actif courant*, *actif comptable*, *actif monétaire* et *actif circulant*.

Il faut ajouter à cela les points suivants :

- le terme *actif* a deux correspondants en arabe : موجود, اصل.
- la forme la plus courante pour les deux correspondants est celle du pluriel : اصول موجودات- ;
- une variété de termes synonymiques correspondant à la même définition : *actif liquide* (équivalents en arabe : اصول رهن التصرف ، اصول جارية ، اصول متداولة ،) ;
- une partie des termes n'existe qu'en arabe : موجودات ، اصول متناقضة هالكة

Le tout est représenté dans cette figure suivie de sa traduction en français :

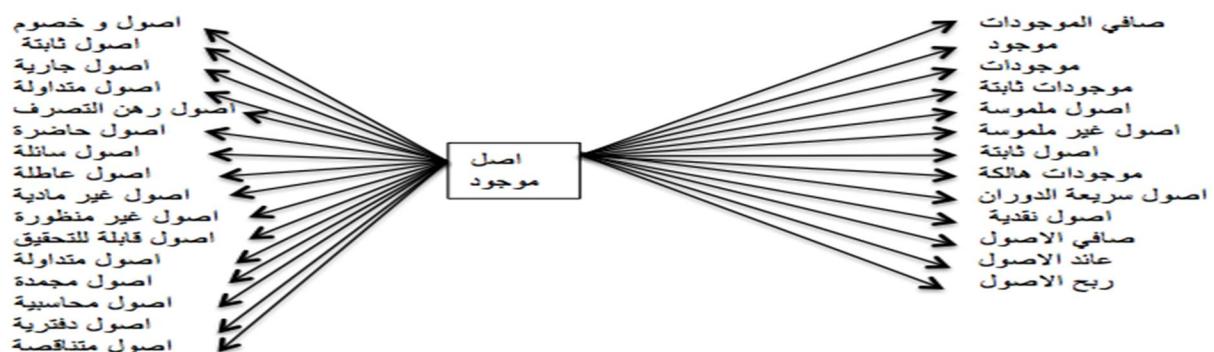


Figure 6 : Termes polylexicaux en arabe formés avec le correspondant arabe du terme actif

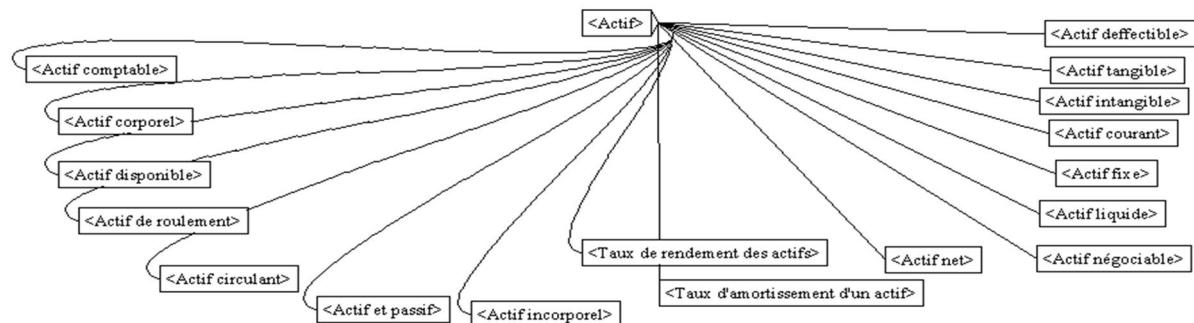


Figure 7 : Réseau de la figure 6 traduit en français

L'identification des collocations dans la langue arabe et leurs équivalents en français nous fournissent la figure suivante suivie de sa traduction en français :

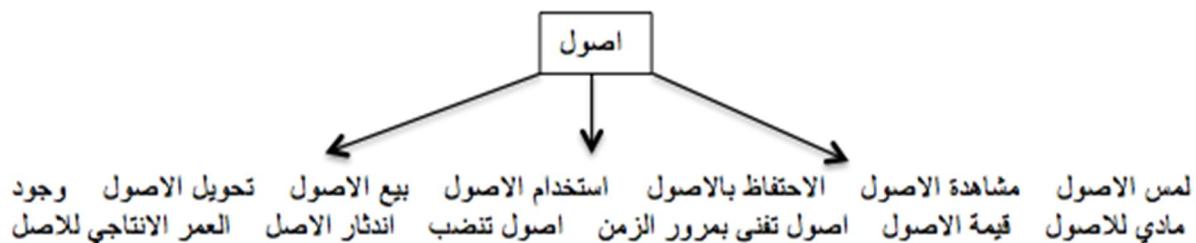


Figure 8 : Collocations en arabe formées avec le correspondant arabe du terme actif

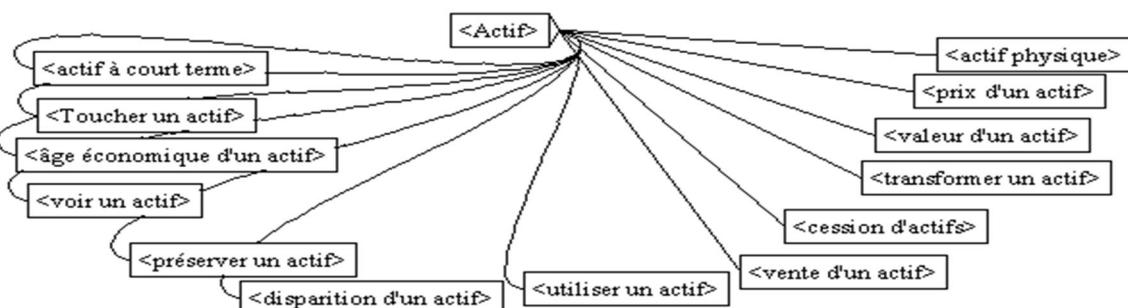


Figure 9 : Réseau de la figure 8 traduit en français

Pour ce qui est des collocations, le réseau phraséologique transféré en arabe est moins dense. La configuration la plus fréquente est la suivante : V+N (verbe+nom) comme par exemple : *voir un actif, préserver un actif, utiliser un actif*, etc. Les collocations communes sont : *valeur d'un actif, vente d'un actif et actif à court terme*. De nouvelles collocations ne figurent pas dans le dictionnaire monolingue comme *utiliser un actif, disparition d'un actif ou transformer un actif* (traduction des collocations en arabe), parmi lesquelles *actif physique*, présenté comme un terme ayant son propre développement.

En guise de conclusion, nous pouvons retenir les éléments suivants :

- le passage d'une langue à une autre dans les domaines spécialisés se fait par transfert de réseaux à la fois conceptuels et phraséologiques ;
- la vérification de cette hypothèse de travail à partir du discours dictionnaire menée sur la base de deux concepts devrait être généralisée en l'appliquant à des discours spécialisés non lexicographiques ;
- cela permettrait de vérifier si les nuages de nœuds conservent leurs configurations dictionnaires ;
- il faut affiner davantage les frontières des réseaux en incluant plusieurs strates dans leur constitution et en analysant plus finement les points de rupture ;
- les applications d'une telle méthode sont aussi variées que différentes. Nous en retenons à titre d'exemple les suivantes : les méthodes d'enseignement des disciplines, l'évaluation de la traduction et la reconnaissance automatique des domaines spécialisés dans le discours général.

Références bibliographiques

- BEITONE, A., CAZORLA A., HEMDANE E., *Dictionnaire de science économique*, Malakoff, Dunod, 2019, 6^e édition.
- BUZON, C., Dictionnaire, langue, discours, idéologie, *LANGUE FRANÇAISE : DICTIONNAIRE, SÉMANTIQUE ET CULTURE*, 1979, **43**, 27-44.
- CABRÉ, T., Terminologie et dictionnaires, *META : TERMES ET TEXTES*, 1994, **39**, 4, 589-597.
- LERAT, P., *Les langues spécialisées*, Paris, PUF, 1995.
- L'HOMME, M. C., POLGUÈRE, A., Mettre en bons termes les dictionnaires spécialisés et les dictionnaires de langue générale, Colloque en l'honneur d'Henri Béjoint, sept. Lyon, 2007. *LEXICOGRAPHIE ET TERMINOLOGIE : HISTOIRE DE MOTS*. Presses universitaires de Lyon, 191-206.
- MEJRI, S., MEJRI, S., La phraséologie spécialisée : concepts, opacité, culture, *PHRASIS*, décembre 2020, **4**, 249-77.
- MULLER, C., Prédicats et prédication : quelques réflexions sur les bases de l'assertion, in FORSGREN, M., JONASSON, K., KRONNING, H. (éds), *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala*, 1996, Uppsala, 1998, *ACTA UNIVERSITAS UPSALIENSIS*, 1998, 355-366.
- REY-DEBOVE, J., La langue française est le bien de ceux qui la parlent, *COMMUNICATION ET LANGAGES*, 1998, **116**, 114-115.